



ACCUEIL DES ÉLÈVES – VENDREDI 28 AOÛT

Afin d'assurer un déroulement sécuritaire à l'accueil, prenez le temps de visualiser avec votre enfant [ce plan](#) (page 1) qui vous a également été acheminé par courriel avec l'indice de son groupe (artiste québécois).

Encouragez votre enfant à s'adresser à n'importe quel adulte s'il a besoin d'aide (considérant que vous ne pourrez pas l'accompagner sur la cour).

Veuillez également **compléter ce [formulaire](#) d'ici le lundi matin 24 août** afin de nous permettre de nous organiser adéquatement pour le départ des élèves.

Pour les 2 premières demi-journées d'école, seront disponibles :

- le transport scolaire (pour plus de détails, rendez vous sur [Mozaïk - le portail parents](#))
- le service de garde

CIRCULATION

La sécurité de tous repose sur votre patience et votre vigilante collaboration dans le respect du [plan de circulation](#) (page 2) et des limites de vitesse permise aux alentours de l'école.

DÉBARCADÈRE (marcheurs et vélos)

Les enfants sont encouragés à utiliser la piste cyclable et profiter de la présence de la brigadière.

Lorsque vous venez conduire votre enfant, vous devez vous stationner sur la rue des Cèdres en direction de Ste-Angélique (et en aucun cas vous stationner dans la zone réservée aux marcheurs et aux vélos). Les voitures doivent donc attendre sur le côté en face de l'école et le parent doit traverser la rue pour venir chercher son enfant si ce dernier n'est pas en mesure de le faire seul).

ENTRÉE PRINCIPALE (secrétariat)

À utiliser exceptionnellement si votre enfant arrive en retard à l'école.

SERVICE DE GARDE (côté débarcadère des autobus scolaires)

Vous n'êtes pas autorisés à y circuler sur la cour. Vous pourrez uniquement le faire entre 6 h 30 et 7 h 30 et après 15 h 30 pour venir reconduire et chercher votre enfant.

Le parent doit venir reconduire l'enfant à l'intérieur car il doit signer un registre autant à l'arrivée qu'au départ.

VISITEURS/BÉNÉVOLES

Les accès dans l'école seront restreints. Vous devez obligatoirement passer par le secrétariat. Vous devrez compléter un registre et porter un macaron pour circuler dans l'école.

TRANSPORT SCOLAIRE

Si votre enfant prend l'autobus scolaire, veuillez prendre connaissance avec lui [des règles de conduite et de sécurité](#) et de [l'attitude](#) à avoir. Veuillez également prendre connaissance des [informations importantes](#). Notez que le service de transport quotidien **n'est plus** offert aux élèves réguliers du service de garde (élèves présents au service de garde trois jours et plus).

Vous trouverez plusieurs informations importantes sur leur site sous [Transport scolaire](#).

AGENDA SCOLAIRE

Dès le 28 août, votre enfant recevra son agenda scolaire. Veuillez lire les premières pages avec votre enfant afin de prendre connaissance de notre code de vie, notre système d'encadrement, etc.

CALENDRIER SCOLAIRE

Nous vous suggérons fortement d'imprimer le [calendrier scolaire](#) de l'école afin d'avoir accès à toutes les dates importantes (fin d'été, dîner Subway, dîner pizza, etc.).

MATÉRIEL ET EFFETS DIVERS

- Votre enfant doit arriver avec ses fournitures scolaires dès la première demi-journée. Les listes des [effets scolaires](#) ont été déposées sur le [site de l'école](#) dans la section *Fournitures scolaires*.
- Vous trouverez sur Mozaïk- portail parents, la semaine prochaine, une facture détaillée du matériel (agenda, cahiers d'exercices, etc.) acheté par l'école pour votre enfant. Il est important de payer cette facture **d'ici le 11 septembre 2026**.
- Votre enfant aura accès à un casier (qu'il partagera avec un autre élève) et aux vestiaires.
- Prévoyez une bouteille d'eau dans la boîte à dîner.
- Les élèves ne doivent pas échanger de nourriture.
- Nous ne prêtons pas de « sac magique » aux élèves; la glace sera appliquée en cas de blessure majeure.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Veuillez prendre note que :

- les cours débutent à **8 h 00** le matin* et à **12 h 45** en après-midi
- le dîner est prévu de 11 h 30 à 12 h 45
- la fin des classes est à **15 h 15**

Vous trouverez [ici](#) l'horaire de la journée (déplacements, récréations, spécialités, etc.) qui est également sur notre site web.

* Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il peut arriver dès 7 h 50 et **au plus tard à 7 h 55** afin d'avoir le temps d'aller à son casier et se rendre à classe pour être prêt à 8 h.

ABSENCE ET RETARD

Si votre enfant est **absent** de l'école pour la journée ou une partie de la journée ou s'il doit quitter plus tôt, vous devez aviser le secrétariat, avant 8 h 15 le matin ou avant 13 h 00 l'après-midi, **par Mozaïk - le portail parents pour motiver son absence.**

Nous vous prions de faire en sorte que votre enfant arrive à l'heure à l'école. Si malencontreusement, votre enfant est en **retard**, vous devez téléphoner ou écrire une note explicative dans l'agenda. L'élève en retard doit toujours **présenter son agenda à la secrétaire**; celle-ci prendra note de son retour et étampera son agenda avant de l'envoyer en classe.

La fréquentation scolaire étant obligatoire, nous vous prions de planifier vos voyages avec vos enfants lorsqu'ils sont en congé. Lorsqu'un élève ne se présente pas à l'école pour cause de voyage, l'enseignant(e) n'est pas obligé(e) de lui planifier des travaux à l'avance ni de lui offrir des récupérations à son retour pour rattraper les notions manquées.

DINER

Le service de [traiteur scolaire Merenda](#) sera disponible seulement à compter du mardi 8 septembre. Notez que vous devrez vous [créer un compte](#) afin de commander.

Les **sorties pour aller diner seul** dans les restaurants avoisinants sont à éviter. Si vous souhaitez quand même autoriser votre enfant à y aller, **vous devez nous l'indiquer par écrit dans son agenda.**

BOISSONS ÉNERGISANTES

Les boissons énergisantes comme Prime sont interdites à l'école dans la mesure où Santé Canada et les étiquettes sur ces produits mentionnent qu'ils ne sont pas conçus pour la consommation des enfants.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Vous serez informés des activités parascolaires et sorties prévues aussitôt que l'équipe-école les aura planifiées.

RENCONTRES DE PARENTS

Les rencontres avec les titulaires se dérouleront dans les classes comme suit :

- **2^e cycle** (3^e et 4^e années) : Le mercredi 2 septembre à 19 h 15
- **3^e cycle** (5^e et 6^e années) : Le jeudi 3 septembre à 19 h 15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE AUCLAIR**
 - Le jeudi 3 septembre à 18 h 15
 - Élection des membres du Conseil d'établissement - nous sommes à la recherche de nouveaux membres. Plusieurs postes sont à pourvoir. Si vous avez un intérêt, merci de bien vouloir vous présenter à ladite rencontre; nous avons besoin de vous!
 -

PLAN D'INTERVENTION / MESURES DE DIFFÉRENCIATION

Si votre enfant a un plan d'intervention, il sera effectif dès la rentrée. Au besoin, l'enseignante ajustera les mesures qui y sont prévus pour mieux répondre aux besoins de votre enfant. Une mise à jour sera faite ultérieurement avec vous.

Un soutien pour les élèves ayant des difficultés d'adaptation et/ou d'apprentissage sera offert selon les ressources disponibles (éducation spécialisée, orthopédagogie, francisation).

SURVEILLANCE SUR LA COUR D'ÉCOLE

À moins que votre enfant fréquente le service de garde, il **ne doit pas** arriver à l'école **avant** 7 h 50, car il n'y a pas d'adulte sur la cour avant cette heure.

FRAIS DE SURVEILLANCE DES DÎNERS

Sur l'heure du dîner, les parents dont les enfants bénéficient de la surveillance des dîneurs à l'école devront payer un montant de 1,40\$/jour par enfant.

Toutefois, les parents ayant plus d'un enfant ont droit à un **crédit famille** pour la surveillance de dîner. Ces crédits seront appliqués en fonction de l'âge de l'enfant, le premier enfant étant considéré comme le plus jeune.

Afin d'obtenir ce crédit famille et de s'assurer qu'aucun crédit n'a été omis, les parents doivent remplir **un formulaire** qui sera remis lors de la première journée scolaire et le retourner au service de garde concerné **au plus tard le 20 septembre de cette année scolaire**.

GARDE PARTAGÉE

Pour les parents en garde partagée, qui utilisent tous les deux, seulement le service du dîner, le crédit famille attribué sera de la moitié des taux accordés pour la surveillance de dîner appliqué aux deux parents payeurs du service du dîner, en fonction de l'âge de l'enfant (le premier enfant étant considéré comme le plus jeune).

Un calcul similaire sera fait dans le cas d'un parent qui utilise le service de garde et l'autre le service du dîner.

Vous pourrez payer par chèque libellé au nom du Centre de services scolaire des Trois-Lacs en indiquant le nom de votre enfant sur le chèque ou via votre institution financière en utilisant le numéro de référence qui est au-dessus de votre nom (parent payeur).

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

SERVICE DE GARDE

TECHNICIENNE RESPONSABLE : Mme Stéphanie Normand

(514) 477-7002 poste #2

SGARDE.AUCLAIR@css11.gouv.qc.ca

HEURES D'OPÉRATION

Le service de garde ouvre à 6 h 30 et ferme à 18 h 00.

ACCÈS

Le matin entre 6 h 30 et 7 h 30 et le soir après 15 h 30, vous pouvez vous stationner dans le débarcadère des autobus.

REGISTRE

Vous devrez compléter vous-même le cartable de départ et d'arrivée.

PAIEMENT

Pour les parents des élèves arrivant **d'une autre école** (incluant l'Orée-du-Bois), vous devez :

- **détruire** le compte et non seulement **changer le numéro débutant par SG** (celui où vous aviez l'habitude de payer le service de garde).
- **et en créer un nouveau** avec le code (débutant par SG) qui se trouve sur votre facture du service de garde Auclair.

Changer seulement le numéro de SG est risqué car beaucoup d'erreurs se sont produites dans le passé.

ROUTINE

Avant le début des classes (matin)

- Veuillez prévoir un temps d'attente pour entrer au service de garde si vous vous présentez aux heures de pointe.
- Vos enfants seront accueillis au gymnase ou à la cafétéria et seront dirigés vers leur groupe de service de garde. Votre enfant y sera avec son groupe, mais sera aussi en présence d'autres groupes.
- Ils auront des jeux à leur disposition et ils pourront jouer avec les amis de leur groupe.

À la fin des classes (fin de journée)

- Vos enfants prennent une collation au service de garde il est donc important d'en prévoir une supplémentaire dans sa boîte à dîner.
- Du lundi au jeudi, de 16 h 30 à 16 h 55 : il y aura une période de devoirs pour tous les élèves. Notez que les éducatrices supervisent la période de devoirs, mais vous devez vous assurer du travail effectué à la maison.

CHANGEMENTS

Pour tout changement à l'horaire, le parent doit téléphoner au service de garde au (514) 477-7002 poste 2 **avant 10 h 30** ainsi qu'aviser l'enseignante par le biais de l'agenda afin d'éviter les erreurs.

